

# Végétation et flore de la forêt classée du Haut-Sassandra en Côte d'Ivoire

N'. KOUAMÉ\*, H. F. TRA BI\*\*, T. D. ETIEN\*\*, D. TRAORÉ\*\*

## Introduction

**L**a forêt dense humide de Côte d'Ivoire, qui couvrait environ 15.000.000 ha (MYERS, 1980), est, depuis 1880, l'objet de nombreuses sollicitations, pour l'agriculture et l'exploitation pour grume (MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS, 1978). SPEARS (1986) chiffrait le taux de défrichage à 200 000 ha / an. Cette situation a entraîné, inévitablement, une régression significative de la surface forestière. Aujourd'hui, l'essentiel de la forêt, en Côte d'Ivoire, ne dépasse pas 3 000 000 d'hectares et se résume à des aires protégées composées de parcs nationaux et de forêts classées.

L'exploitation n'a pas épargné les forêts classées qui fournissent, actuellement, la presque totalité des bois en grume du pays. Afin d'évaluer, pour ces dernières, l'impact de l'exploitation sur la végétation et les flores, nous nous sommes intéressés à la Forêt Classée du Haut-Sassandra (fig. 1) située en zone de forêts denses semi-décidues.

Localisée entre 6°52' et 7°24' de latitude Nord, 6°59' et 7°10' de longitude Ouest,

la Forêt Classée du Haut-Sassandra est limitée, à l'Ouest par le fleuve Sassandra (fig. 2), et couvre une superficie de 102 400 ha (SODEFOR, 1994). Elle est à cheval, sur le Département de Vavoua, au Nord-Est et le Département de Daloa, au Sud-Est. Son climat est du type tropical subéquatorial à 2 saisons. Située dans une plaine, toute sa partie centrale est parsemée, de l'Est à l'Ouest, de nombreux affleurements granitiques (fig. 2) dont le plus élevé atteint 449 m (AOF, 1955). PERRAUD ET DE LA SOUCHÈRE (1963) y ont découvert des sols ferrallitiques remaniés. Par la présente étude, nous voulons contribuer à faire connaître la végétation et la flore actuelles de la Forêt Classée du Haut-Sassandra, dans le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire, qui demeure l'une des forêts pilotes du pays. Pour atteindre cet objectif, nous avons adopté une méthodologie applicable à de différentes formations végétales d'une part, et qui permet d'inventorier un plus grand nombre d'espèces d'autre part (KOUAMÉ, 1998).

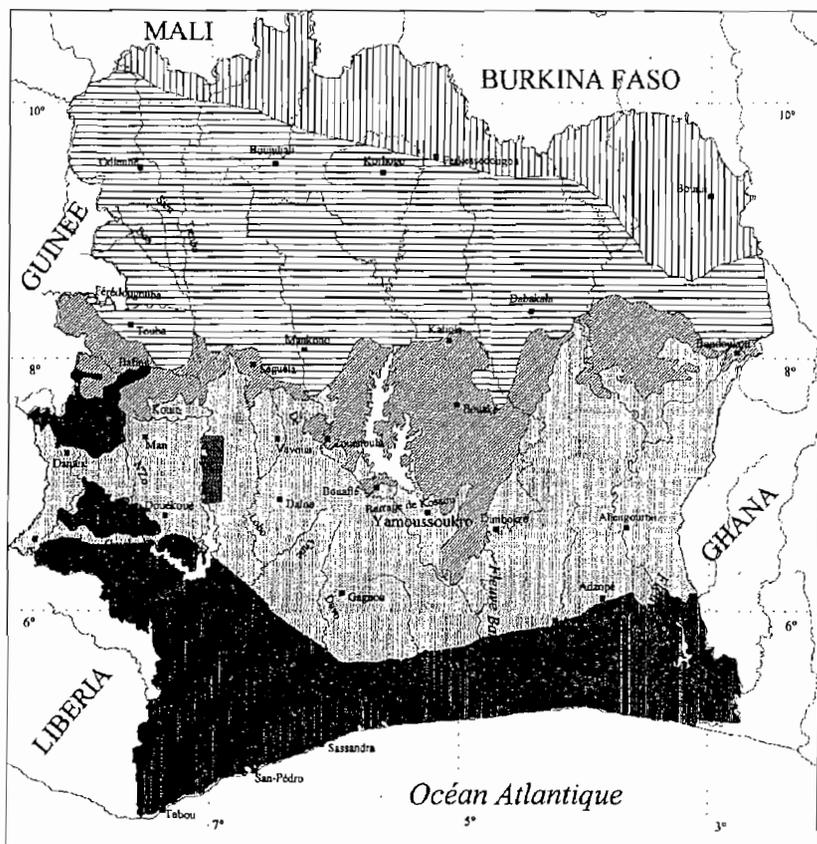


Figure 1. Carte de la végétation de la Côte d'Ivoire (source, MONNIER, 1983).

Domaine guinéen Échelle : 1/4 000 000e

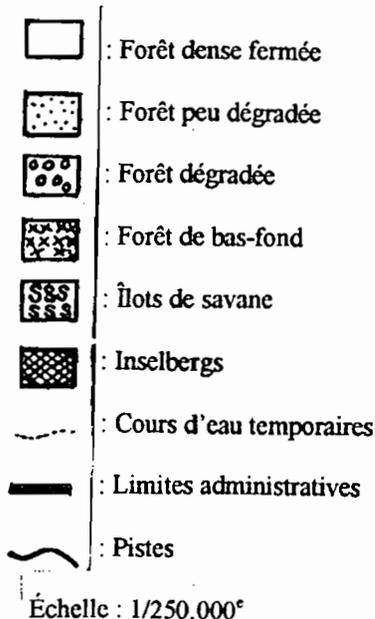
- Secteur ombrophile, forêt dense humide sempervirente
- ▨ Secteur mésophile, forêt dense humide semi-décidue
- ▩ Secteur préforestier, mosaïque forêt-savane
- Forêt Classée du Haut-Sassandra

- ▨ Domaine soudanais
- ▨ Secteur sub-soudanais
- ▨ Secteur soudanais

\*s/c du Centre Suisse de Recherches scientifiques 01 B.P. 1303 Abidjan (RCI)

\*\* Département de botanique et biologie végétale, Université d'Abidjan-Cocody, 22 B.P. 582 Abidjan 22

Figure 2. Carte de l'hydrographie, du relief et de la végétation de la forêt classée du Haut-Sassandra (source SODEFOR, 1993).



## Matériel et méthode

### Matériel

Notre étude a nécessité l'utilisation du matériel suivant :

- des images satellitaires (Landsat TM, 1990) et une carte de la végétation de la forêt classée du Haut-Sassandra (SODEFOR, 1993) comme supports d'échantillonnage ;
- une boussole ;

- quatre rubans gradués (un de 50 m, deux de 20 m et un de 5 m), pour délimiter les aires de relevés, pour mesurer les circonférences des arbres et arbustes ;
- vingt jalons de 2 m chacun, en aluminium, pour mesurer les hauteurs des contacts sur la ligne, les hauteurs des arbres et arbustes ;
- une paire de jumelles pour identifier les espèces à distance.

La nomenclature adoptée dans ce travail

est celle de LEBRUN et STORK (1991, 1992, 1995, 1997).

### Méthode

Nous avons procédé à un échantillonnage qui, selon GOUNOT (1969), consiste à choisir des éléments de façon à obtenir des informations objectives et d'une précision mesurable dans un ensemble trop volumineux pour être entièrement étudié.

Notre méthode d'étude est la combinaison du *transect* linéaire et du point contact (ou des points alignés) adoptée par GAUTIER *et al.* (1994).

La méthode du *transect* linéaire, déjà utilisée par ANDERSON (1942) et DEVINEAU (1984), consiste à mesurer la longueur recouverte par les diverses espèces végétales, le long d'une ligne tendue, horizontalement, de manière rectiligne, soit à ras du sol, soit juste au-dessus de la strate dominante, entre deux supports métalliques.

La méthode du point contact (ou des points alignés), utilisée par KERSHAW (1958) et DJÉBAÏLI (1966), consiste, de façon classique, à faire descendre, verticalement, une aiguille très fine (4 mm de diamètre) le long des divisions d'une ligne matérialisée par un ruban tendu, horizontalement. La longueur de la ligne et les intervalles entre les points d'observation sont assez variés selon le type de formation étudié. LONG (1958) a préconisé les mesures à chaque 20 cm, sur une distance de 20 m, dans les pâturages. POISSONNET et CESAR (1972) préféraient les mesures tous les centimètres, sur une distance de 1 m, dans les savanes guinéennes. KOUAMÉ (1993) a effectué ses observations tous les mètres, sur une distance de 100 m, dans les savanes guinéennes de Lamto. Pour le présent travail qui est l'un des premiers à utiliser la combinaison *transect* linéaire-point contact en forêt de Côte-d'Ivoire, après CHATELAIN (1996), nous avons étiré la ligne sur une distance de 200 m ; les mesures de contact entre la végétation et un ensemble de 4 jalons, de 2 m de hauteur chacun emboîtés les uns dans les autres et planté verticalement, se font tous les deux mètres, le long de la ligne. Au-delà des 8 m de hauteur (taille de l'ensemble de jalons emboîtés), les hauteurs de contact

entre la végétation et l'ensemble de jalons sont simplement estimées, par manque de moyens plus adaptés.

Nous avons associé, à la méthode linéaire, des mesures de circonférences, au niveau de la poitrine d'un être humain de taille moyenne, approximativement, à 1,30 m au-dessus du sol, et de hauteur totale des arbustes et arbres de circonférence supérieure ou égale à 31,41 cm (équivalent de 10 cm de diamètre). Les circonférences sont mesurées à l'aide d'un ruban gradué en centimètres, de 5 m de longueur ; les mesures de hauteurs totales sont faites par le procédé de jalons emboîtés, dans des parcelles qui sont de deux types :

- le premier type est constitué de 5 carrés de 400 m<sup>2</sup> appelés grixels (GAUTIER *et al.* 1994), subdivisés chacun en 4 carrés de 100 m<sup>2</sup> et régulièrement distribués le long de la ligne de 200 m (fig. 3a) ;

- le second est un rectangle de 100 m de largeur et de 200 m de longueur, appelé grande parcelle, et subdivisé en 200 carrés de 100 m<sup>2</sup> (fig. 3b).

### Résultats

Trois années d'échantillonnage nous ont permis de caractériser les différents types de formations végétales rencontrées dans la Forêt Classée du Haut-Sassandra, à savoir :

- les savanes incluses ;
- la végétation des inselbergs ;
- les forêts sur sols drainés ou sur sols hydromorphes.

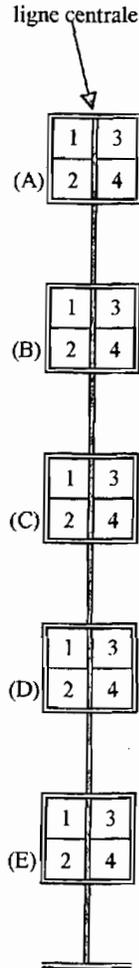


Figure 3a. Configuration des petites parcelles d'étude.

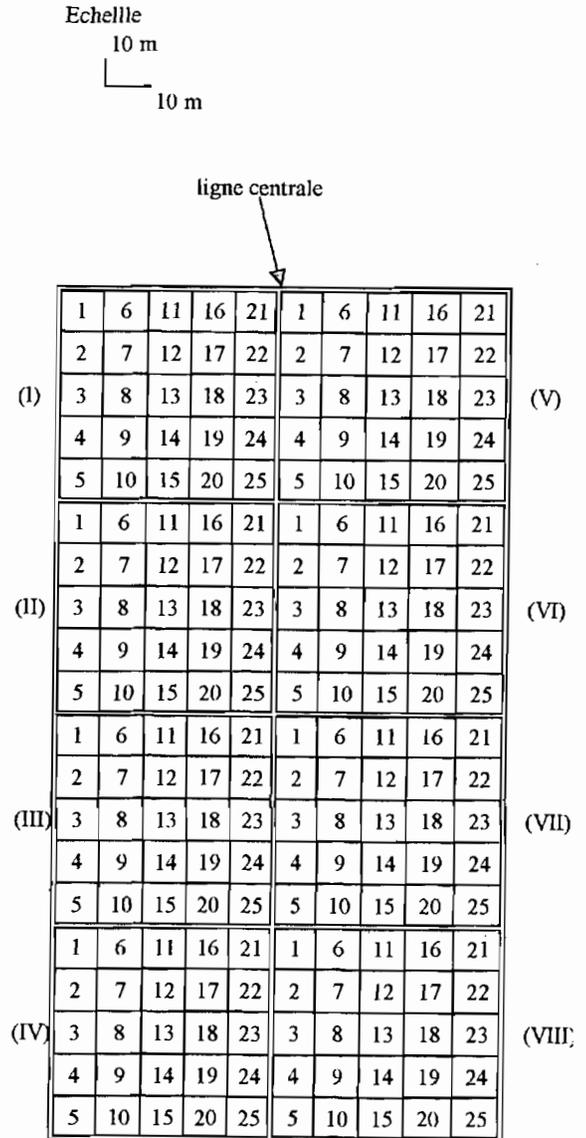
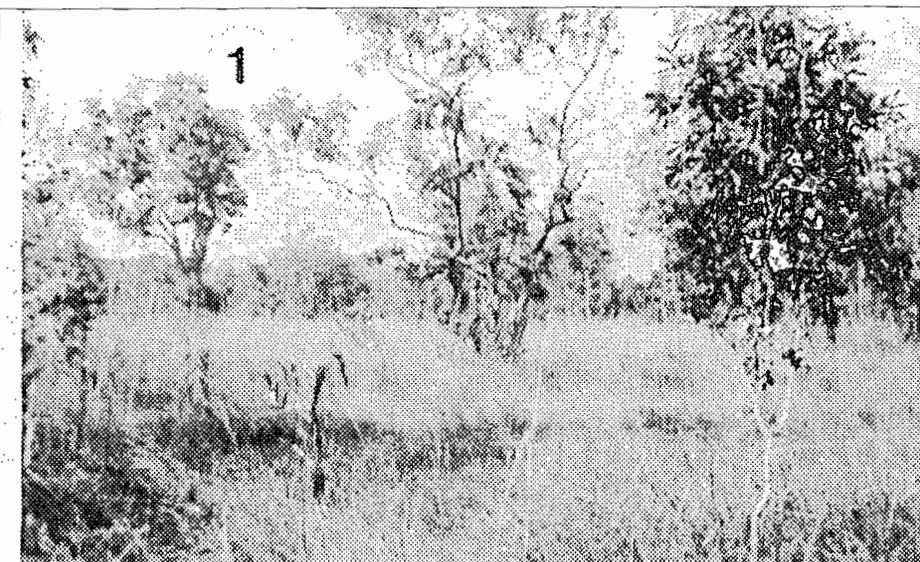
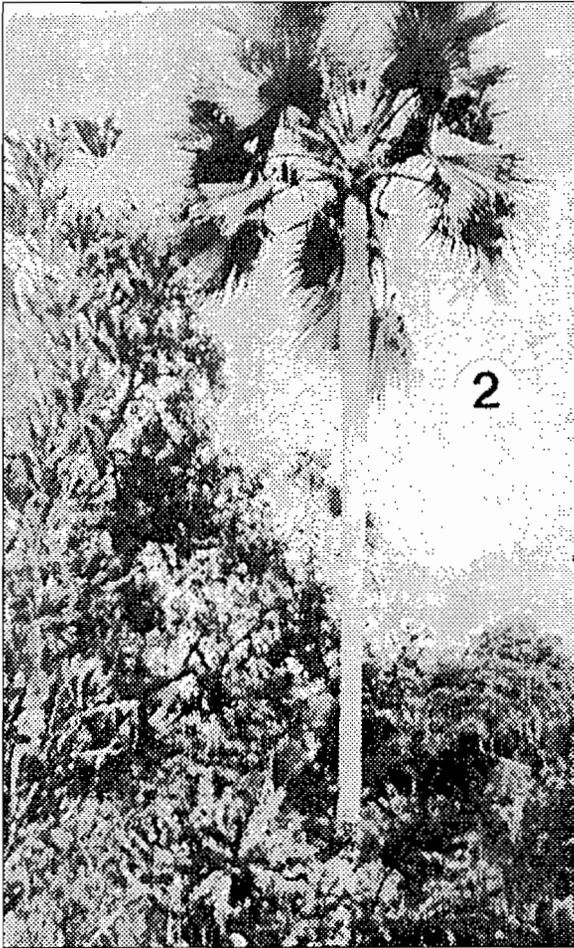


Figure 3b. Configuration des grandes parcelles d'étude.

### Les savanes incluses

On dénombre cinq îlots de savanes au Nord-Ouest de la forêt classée (fig. 2) ; les deux plus grandes ont fait l'objet d'un relevé, chacune, suivant la méthode de KOUAMÉ (1993). Dans ces savanes, la strate herbacée (**photo 1**) est dominée, au point de vue des recouvrements des espèces, par *Loudetia simplex* (Nees) Hubb., *Andropogon macrophyllus* Stapf, *Imperata cylindrica* (L.) Raeuschel, *Hyparrhenia diplandra* (Hack.) Stapf, *Hyparrhenia subplumosa* (Hook. f.) Stapf, *Aframomum albviolaceum* (Ridley) Schumann. La strate arbustive se compose essentiellement de *Bridelia*





*ferruginea* Benth., *Annona senegalensis* Pers. et *Hymenocardia lyrata* Tul.. Les dominants de la strate arborée sont *Lophira lanceolata* Keay, *Terminalia schimperiana* Hochst., *Borassus aethiopicum* Mart. (photo 2), *Syzygium guineense* (Willd.) DC. var. *guineense*. Sur les lisières de ces îlots de savane, de nombreuses espèces caractéristiques de lisières identifiées par SPICHTER (1975) sont présentes ; ce sont *Allophylus africanus* P. Beauv, *Holarrhena floribunda* (G. Don) Dur. & Schinz, *Detarium senegalensis* J. F. Gmel., *Spathodea campanulata* P. Beauv. et *Pseudospondias microcarpa* (A. Chev.) Engl.. De nombreuses lianes telles que *Secamone afzelii* (Schlt.) Schumann, *Jasminum dichotomum* (M. Vahl), *Cissus populnea* Guill. & Perr. et *Canthium venosum* (Oliv.) Hiern. ont été également répertoriées en lisière de ces îlots.

### La végétation des inselbergs

Nous avons procédé à un inventaire systématique sur les inselbergs (photo 3) dont les dimensions et les configurations rendent difficile l'emplacement des parcelles de relevé. Ces nombreux inselbergs,

affleurant dans la partie centrale de la forêt classée (fig. 2), sont recouverts de formations végétales assez particulières, dominées par des végétaux à système racinaire peu développé tels que *Afrotrilepis pilosa* (Böck.) J. Raynal et *Loudetiopsis capillipes* (Hubb.). Conert ou à système racinaire adaptatif tel que chez *Hildegardia barteri* (Mast.) Kosterm.

### Les différentes formations forestières

Ce sont vingt cinq parcelles de relevés, se répartissant entre

localisent, préférentiellement, dans certains milieux.

Ainsi, sur les berges du fleuve Sassandra, les espèces caractéristiques sont *Pterocarpus santalinoides* DC., *Myrianthus libericus* Rendle, *Parinari congensis* F. Didr., *DisSOMÉria crenata* Benth., *Cola laurifolia* Mast., *Strychnos usambarensis* Gilg, *Chrysophyllum pruniforme* Engl., *Ancistrocladus abbreviatus* Airy Shaw et *Salacia stuhlmanniana* Loes..

Dans les bas-fonds, sur des sols hydromorphes, les espèces fréquemment rencontrées sont *Pollia condensata* C. B. Clark, *Nauclea xanthoxylon* A. Chev., *Myrtagyna ciliata* Aubrév. & Pellegr., *Raphia hookeri* Mann & Wendl. et *Centotheca lappacea* (L.) Desv.

Sur les pentes et les sommets des plateaux,

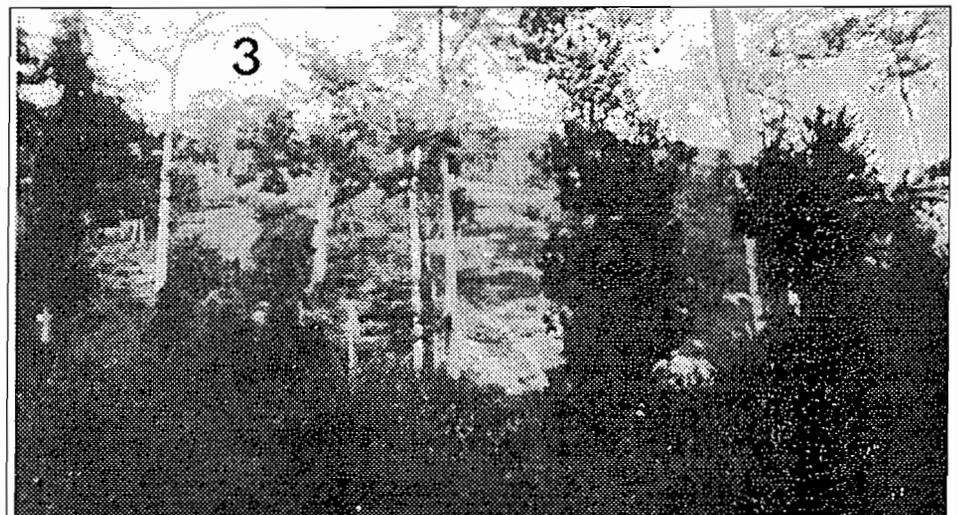


21 du type grixels et 4 grandes parcelles qui ont été installées dans les formations forestières.

En forêt, certaines espèces telles que *Triplochiton scleroxylon* Schumann et *Ceiba pentandra* (L.) Garetn. sont ubiquistes, beaucoup d'entre elles se

certaines espèces se répartissent selon le degré de dégradation de la forêt.

- Ainsi, dans les zones très dégradées (photo 4) nous avons recensé les espèces comme *Chromolaena odorata* (L.) R. Kings &





H. Robinson, *Albizia adianthifolia* (Schum.)  
W. F. Wright, *Acacia kamerunensis*  
Gandoger et *Solanum rugosum* Dun.

- Les taxons *Musanga cecropioides* R. Br., *Macaranga spinosa* Müll. Arg., *Trema guineensis* (L.) Blume et *Glyphaea brevis* (Spreng.) Monachino... ont été couramment inventoriés dans les zones de forêt moyennement dégradée.

- Nous convenons de ranger les espèces recensées dans les zones de forêt moins dégradées (photo 5) en trois classes, selon leurs occupations spatiales.

La strate herbacée se compose de *Streptogyne crinita* P. Beauv., *Leptaspis zeylanica* Steudel, *Geophila obvallata* (Schum.) F. Dir., *Lankesteria elegans* (P. Beauv.) T. Anders., *Adiantum vogelii* Keys.

La strate arbustive est formée par *Diospyros soubreana* F. White, *Diospyros canaliculata* De Wild., *Rinorea convallarioides* (Bak. f.) Eyles subsp. *occidentalis* Grey-Wilson, *Baphia pubescens* Hook. f., *Microdesmis keayana* Léonard.

La strate dominante est composée essentiellement de *T. scleroxylon* Schumann, *C. pentandra* (L.) Gaertn., *Nesogordonia papaverifera* (A. Chev.) Cap., *Celtis mildbraedii* Engl., *Pycnanthus angolensis* (Welw.) Warb., *Terminalia superba* Engl. & Diels, *Entandrophragma cylindricum* Sprague, *Entandrophragma utile* (Dawe & Sprague) Sprague, *Mansonia altissima* A. Chev., *Antrocaryon micraster* A. Chev. & Guill., *Nauclea diderrichii* (De Wild. & Th. Dur.) Merrill, *Erythrophleum ivorense* A. Chev.

Ces différents arbres sont, souvent, étouffés ou simplement couverts par des lianes ligneuses de grande taille telles *Neuropeltis acuminata* (P. Beauv.) Benth., *Griffonia simplicifolia* (DC.) Baillon, *Combretum racemosum* P. Beauv., *Combretum oyemensis* Exell, *Leptoderris fasciculata* (Benth.) Dunn.

Dans l'ensemble de ces formations végétales composantes de la Forêt Classée du Haut-Sassandra, nous avons recensé 939 espèces végétales réparties entre 530 genres, 111 familles (tableau I) et 29 types biologiques (tableau II).

**Tableau I.** Les familles les plus représentatives de la flore de la forêt classée du Haut-Sassandra, sur le plan des nombres d'espèces.

Rang	Familles	Nombre de genres	Nombre d'espèces	Indice de diversité
1	Rubiaceae	43	97	2,26
2	Fabaceae	27	56	2,07
3	Euphorbiaceae	27	46	1,70
4	Poaceae	27	40	1,48
5	Apocynaceae	19	36	1,89
6	Caesalpiniaceae	20	33	1,65
7	Moraceae	10	32	3,20
8	Annonaceae	18	28	1,56
9	Hippocrateaceae	10	24	2,40
10	Sapindaceae	13	21	1,62
11	Meliaceae	8	19	2,38
12	Sterculiaceae	10	17	1,70
13	Combretaceae	4	16	4,00
14	Mimosaceae	12	16	1,33
15	Sapotaceae	7	16	2,29
16	Acanthaceae	12	14	1,17
17	Asteraceae	10	14	1,40
18	Loganiaceae	4	14	3,50
19	Flacourtiaceae	9	13	1,44
20	Cucurbitaceae	8	12	1,50
21	Verbenaceae	5	12	2,40
22	Asclepiadaceae	8	11	1,38
23	Commelinaceae	8	11	1,83
24	Convolvulaceae	5	11	2,20
25	Cyperaceae	6	11	1,83
26	Menispermaceae	8	11	1,38
27	Ochnaceae	4	11	2,75
28	Vitaceae	2	11	5,50
29	Icacinaceae	6	10	1,67
30	Araceae	7	10	1,43
31	Orchidaceae	9	10	1,11
32	Autres (80)	166	256	1,54

**Tableau II.** Les types biologiques les plus représentatifs de la flore de la forêt classée du Haut-Sassandra.

Rang	Types biologiques	Nombre d'espèces
1	amp	211
2	Imp	154
3	amP	87
4	hnp	76
5	anp	68
6	aMP	62
7	hH	55
8	ImP	48
9	lnp	31
10	hCh	28
11	hTh	15
12	almp	14
13	IMP	11
14	hEp	10
15	Autres (15)	39

### Discussion

La végétation de la forêt classée se compose de différentes formations végétales afférentes au relief, aux types de sols, à l'hydrographie et aux activités humaines. En effet, les dômes granitiques et les cuirasses latéritiques de la forêt classée sont couverts par des formations savanicoles. Les schistes moyennement désaturés occupant la partie Nord-Ouest de cette forêt classée (PERRAUD ET DE LA SOUCHERE, 1963) sont recouverts par des savanes guinéennes (fig. 2). La berge du fleuve Sassandra et les lits de ses affluents, irriguant la forêt classée, ont

spécialistes à Yangambi (TROCHAIN, 1957). Les différentes activités humaines dans cette forêt dense, dont les principales sont, par ordre décroissant d'importance, l'exploitation forestière et les feux de brousse, ont fait de sa végétation une mosaïque forestière (fig. 2) dans laquelle les surfaces couvertes par la forêt dense fermée sont en perpétuelle en régression devant les zones d'ouverture.

Au niveau de la florule de la Forêt Classée du Haut-Sassandra, 31 familles ont, chacune, un nombre d'espèces supérieur ou égal à 10 et représentent, ensemble, 72,83 p.c. de la richesse floristique du domaine étudié (tableau I).

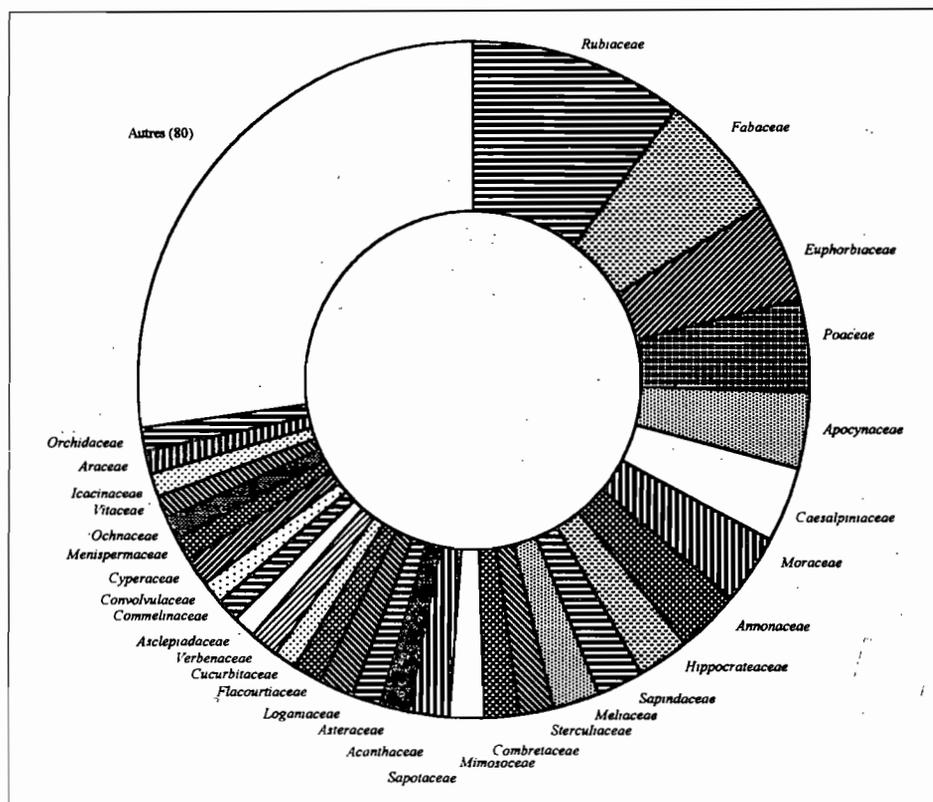
**Tableau III.** Répartition des taxons recensés selon leurs classes.

Rang	Classes	Nombre de genres	Nombre d'espèces	Indice de diversité
A	Dicotylédones	440	797	1,81
B	Monocotylédones	78	125	1,60
C	Ptéridophytes	12	17	1,42

une végétation particulière, constituée d'espèces ripicoles. La plus grande partie de la végétation de cette forêt classée est constituée par la forêt dense humide semi-décidue telle que définie par les

Les autres familles (autres fig. 4), qui sont au nombre de 80, étant représentées, chacune par moins de 10 espèces, ne représentent que 27,17 p.c. de la florule de la forêt classée. AKÉ ASSI (1984) ayant recensé, pour tout le territoire ivoirien, 3660 espèces végétales appartenant à 1218 genres et 192 familles, on s'aperçoit, à l'analyse que, la contribution de la Forêt Classée du Haut-Sassandra, à la flore générale ivoirienne, est de 25,44 p.c. au niveau des espèces, 43,51 p.c. au niveau des genres et 57,81 p.c. au niveau des familles. Depuis AKÉ ASSI (1984), nous savons qu'une flore est d'autant plus diversifiée que lorsqu'elle comprend moins de grandes familles et de grands genres multispécifiques. Ainsi donc, l'indice de diversité spécifique, exprimant le nombre d'espèces par genre, au sein de chaque famille, permet de caractériser davantage cette florule. Les faibles valeurs de cet indice (1,17 à 5,50) témoignent de la richesse floristique de notre site d'étude (tableau I). Cette richesse est encore plus affirmée lorsque nous considérons les classes des végétaux rencontrés (tableau III).

L'ensemble des espèces de la florule de la Forêt Classée du Haut-Sassandra, partagé par 29 types biologiques, est dominée par



**Figure 4.** Spectre des familles de la flore de la forêt classée du Haut-Sassandra.

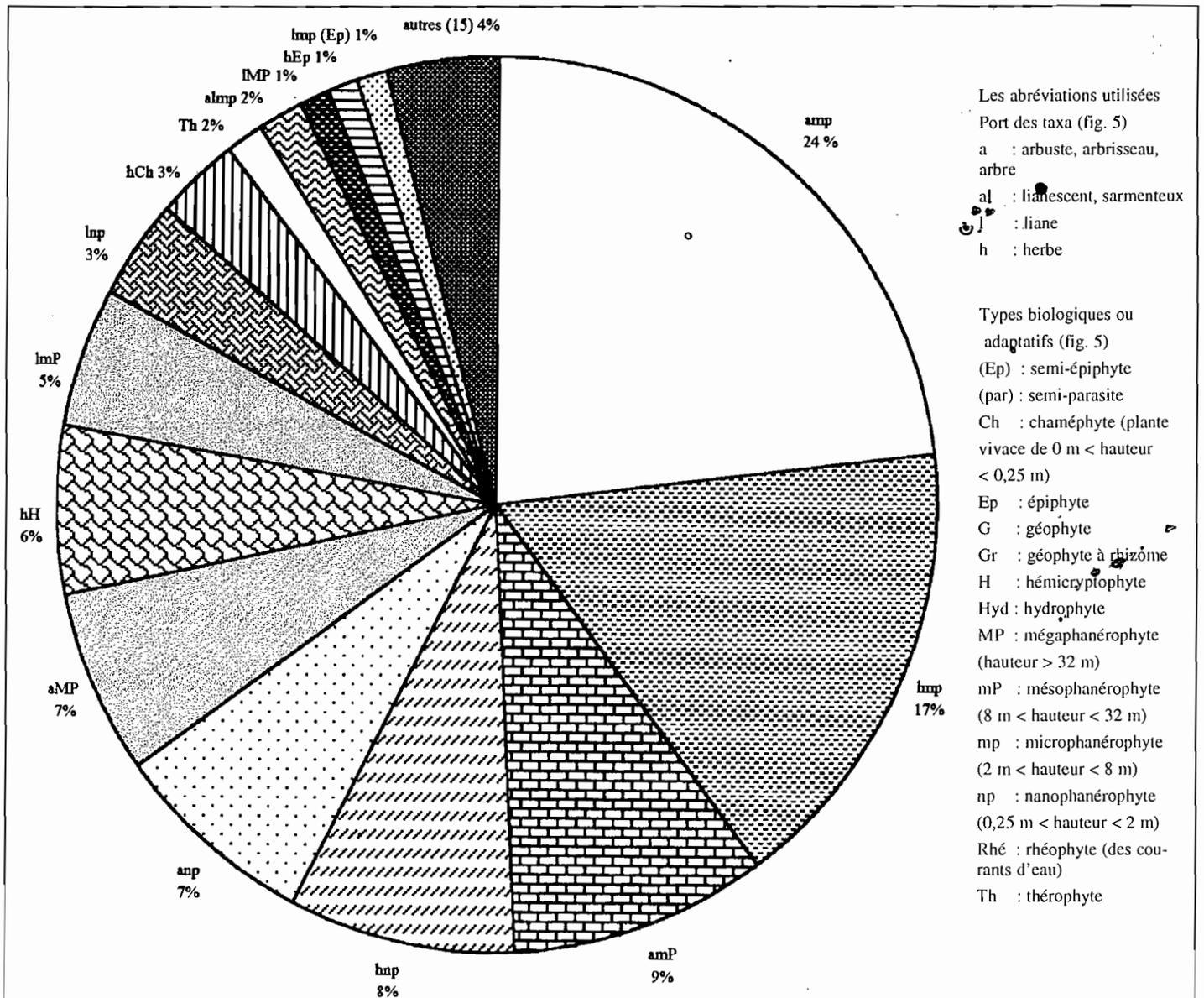


Figure 5. Spectre biologique de la flore de la forêt classée du Haut-Sassandra.

les Phanérophytes qui sont représentés à 84 p.c. (fig. 5).

Quatorze (14) types biologiques sont représentés, chacun, par 10 espèces au minimum, et prédominant car présents à 95,81 p.c. (tableau II). Les arbrisseaux et arbustes microphanérophytes sont les plus représentés et offrent, avec les lianes microphanérophytes, une contribution de 41 p.c. Les 15 types biologiques représentés, chacun, par moins de 10 espèces (autres fig. 5), contribuent à la florule à 4,19 p.c.

L'importance relative des représentants de la famille des *Poaceae*, d'une part, et des herbacées nanophanérophytes, des herbacées hémicryptophytes, des herbacées chaméphytes et des thérophytes, d'autre part, se justifie par l'existence des îlots de savane et des végétations d'insel-

bergs, qui sont des milieux ouverts, au sein de la forêt classée. En dehors de ces milieux, les représentants de ces groupes d'espèces sont peu abondants. Dans les milieux fermés, ce sont, par contre, les taxons microphanérophytes, mésophanérophytes et mégaphanérophytes des légumineuses (*Caesalpinaceae*, *Fabaceae*, *Mimosaceae*), *Rubiaceae*, *Euphorbiaceae*, *Apocynaceae*, qui sont les plus fréquents. Les *Sapindaceae*, *Meliaceae*, *Sterculiaceae*, *Combretaceae* et *Sapotaceae*, qui sont les familles les plus exploitées dans la forêt pour la qualité de leur bois, occupent une place médiane, dans la classification des familles (tableau I et fig. 4). De même, les arbres mésophanérophytes et mégaphanérophytes des familles sus-citées, qui sont concrètement exploités, n'occupent que la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup>

places, respectivement, dans la classification des types biologiques. Ainsi, l'exploitation forestière, du fait qu'elle soit dirigée vers certaines espèces végétales, notamment celles de grande taille, de grand diamètre et de bonne qualité (très dût ou très tendre), risque d'induire un déséquilibre floristique ; ce déséquilibre floristique résulterait d'un déséquilibre structural. En effet, les trouées et pistes créées çà et là, pendant l'exploitation, qui constituent des discontinuités dans le couvert végétal, sont les lieux de prédilection de fortes variations de la richesse floristique (KOUAMÉ, 1998). Celle-ci est très faible dans les grandes trouées ; elle est par contre très élevée dans les petites ouvertures, surtout lorsque la reconstitution de la végétation est avancée.

## Conclusion

La Forêt Classée du Haut-Sassandra a une flore générale assez riche. Cette richesse est liée à la multitude de biotopes naturels à l'intérieur de cette forêt classée, mais, aussi à la présence humaine dans la forêt dont l'essentiel se résume à la pratique de l'exploitation forestière. Ce type d'exploitation perturbe la végétation de la forêt dense dont la surface recule au détriment de celle des zones de forêts dégradées. L'importance relative de la surface de la forêt dense non dégradée (fig. 2), dans la forêt classée du Haut-Sassandra, malgré une présence humaine de près de 40 ans, démontre que l'avancée des surfaces de forêts dégradées se fait lentement, si l'exploitation forestière en est la cause principale. La dynamique de ces surfaces peut être à l'avantage d'un turn-over rapide de la forêt dense si elle est soutenue par un aménagement assisté comme le fait la SODEFOR dans les forêts classées ivoiriennes depuis 1992. □

## Remerciements

Nous remercions la Société de Développement des Forêts en Côte-d'Ivoire (SODEFOR) et le Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte-d'Ivoire, pour les moyens humains, matériels et logistiques mis à notre disposition pour la réalisation de nos travaux.

## Références

### bibliographiques

AKÉ ASSI L., 1984. Flore de la Côte-d'Ivoire : étude descriptive et biogéographique, avec quelques

notes ethnobotaniques. Tome I, II, III. Thèse Doct.ès-Sc. Nat. FAST Univ. Abidjan, 1205 p.

ANDERSON K. L., 1942. A comparison of line transects and permanent quadrats in evaluating composition and density of pasture vegetation on the tall prairie grass type J. Amer. Soc. Agron., 34 : 805-822.

MISSION, 1955. Carte régulière de l'Afrique de l'Ouest à 1/200000e : Man et Séguéla. N.B. 29 XXIII, XXIV, IGN, France.

CHATELAIN C. V., 1996. Possibilités d'application de l'imagerie satellitaire à haute résolution pour l'étude des transformations de la végétation en Côte d'Ivoire forestière. Thèse Doct. ès-Sc., Fac. Sc., Univ. Genève, 206 p.

DEVINEAU J.-L., 1984. Structure et dynamique de quelques forêts tropicales de l'Ouest africain (Côte d'Ivoire). Thèse Doct. Etat, Univ. Paris VI, 294 p.

DJÉBAÏLI S., 1966. Contribution à l'étude phytogéographique et écologique de la végétation naturelle du Bas-Uzège (Gard). Thèse Doct. Montpellier, 129 p.

GAUTIER L., CHATELAIN C., SPICHIGER R., 1994. Presentation of a releve method for vegetation studies based on fine-scale satellite imagery. XIII th AETFAT Congress, Malawi 2 : 1339-1350.

GOUNOT M., 1969. Méthodes d'étude quantitative de la végétation. Masson et Cie, Paris VI, 314 p.

KERSHAW K. A., 1958. An investigation of the structure of a grassland community. I. The pattern of *Agrostis tenuis*. J. Ecol., 46 : 552-571.

KOUAMÉ N. F., 1993. Contribution au recensement des Monocotylédones de la réserve de Lamto (Côte d'Ivoire) et à la connaissance de leur place dans les différents faciès savaniens. Mém. DEA, FAST, Univ. Abidjan, 128 p.

KOUAMÉ N. F., 1998. Influence de l'exploitation forestière sur la végétation et la flore de la Forêt Classée du Haut-Sassandra (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire). Thèse Doct. 3e Cycle, UFR Biosciences, Univ. Cocody-Abidjan, 216 p.

LEBRUN J.-P., STORK A. L., 1991. Énumération des plantes à fleurs d'Afrique Tropicale : généralités et *Annonaceae* à *Pandaceae*. Vol. I, CJB, Genève, 249 p.

LEBRUN J.-P., STORK A. L., 1992. Énumération des plantes à fleurs d'Afrique Tropicale : *Chrysobalanaceae* à *Apiaceae*. Vol. II, CJB, Genève, 257 p.

LEBRUN J.-P., STORK A. L., 1995. Énumération des plantes à fleurs d'Afrique Tropicale. Monocotylédones : *Limnocharitaceae* à *Poaceae*. Vol. III, CJB, Genève, 341 p.

LEBRUN J.-P., STORK A. L., 1997. Énumération des plantes à fleurs d'Afrique Tropicale. Gamopétales : *Clethraceae* à *Lamiaceae*. Vol. IV, CJB, Genève, 712 p.

LONG G., 1958. Description d'une méthode linéaire pour l'étude de l'évolution de la végétation. Bull. Ser. Carte Phytogéogr., Série B, 2 : 107-127.

MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS, 1978. Le bois en Côte d'Ivoire. Rép. Côte d'Ivoire, Bres, Paris, 131 p.

MONNIER Y., 1983. Carte de la végétation de la Côte d'Ivoire. In VENNETIER P.,

LACLAVÈRE G., : Atlas de Côte d'Ivoire. 2e éd., Jeune Afrique, Paris, 72 p.

MYERS N., 1980. Conversion of tropical moist forest (report to the National Academy of Sciences). National Research. Council, Washington D.C.

PERRAUD A., DE LA SOUCHÈRE P., 1963. Esquisse pédologique de la Côte d'Ivoire. Ech. 1/500000e, feuille Sud-Ouest, ORSTOM, Adiopodoumé.

POISSONNET J., CÉSAR J., 1972. Structure spécifique de la strate herbacée dans la savane à palmier rônier de Lamto (Côte d'Ivoire). Ann. Univ. Abidjan, Série E V (1) : 277-301.

SPEARS J., 1986. Côte d'Ivoire forestry sub-sector discussion paper : key forest policy issues for the coming decade in the rain forest zone. World Bank, Washington, DC, 24 p.

SPICHIGER R., 1975. Contribution à l'étude du contact entre flores sèche et humide sur les lisières des formations forestières humides semi-décidues du V-Baoulé et de son extension nord-ouest (Côte d'Ivoire Centrale). Thèse Doct. ès. Sc., Fac. Sc., Univ. Genève, 261 p.

SODEFOR, 1993. Carte de la végétation de la Forêt classée du Haut-Sassandra.

SODEFOR, 1994. Aménagement de la Forêt classée du Haut-Sassandra. Rép. Côte d'Ivoire, 73 p.

TROCHAIN J.-L., 1957. Accord interafricain sur la définition de la végétation de l'Afrique Tropicale. Bull. Inst. Etudes Centrafric. 13/14 : 55-93.

### Résumé

#### Végétation et flore de la forêt et classée du Haut-Sassandra, en Côte d'Ivoire

La forêt est toujours perçue comme un milieu plus ou moins homogène dominé par les grands arbres et les grosses lianes. Une approche plus fine permet de révéler leurs caractéristiques essentielles et l'importance relative des végétaux de petite taille.

Mots-clés : végétation, flore, savanne incluse, exploitation.

### Abstract

#### Vegetation and flora of classified forest of Haut-Sassandra, in Côte d'Ivoire

Forest is always seen more and less homogeneous and overpassed by tall trees and big lianas. A delicate approach let to betray their essential characteristics and to show the relative importance of the less tall plants.

Key words: vegetation, flora, included savanna, exploitation.